

Compte rendu du Comité de Pilotage du 13 avril 2016

Etaient présents :

Mairie : Mme GABIGNON Michelle, Adjoint au Maire chargée des affaires scolaires ; Mme DA SILVA Madeleine, responsable du service enfance; Mme VAN ACHTE Emmanuelle, Responsable de l'accueil périscolaire de l'école maternelle Saint-Exupéry ; M. LARIVE Christophe, responsable de l'accueil périscolaire maternel Fontaine Cornaille; M. Maxence FROGER, responsable de l'accueil périscolaire élémentaire Fontaine Cornaille; Mme ZAIDI Laëtitia, responsable du service scolaire et secrétaire de séance.

Ecoles : Mme JAME Annie, Maternelle Fontaine Cornaille 1

Parents d'élèves : **Le Moulin :** Mme APIED Marine, Mme DRAYTON LIBOTTE Bernadette, M. TAVERNIER Vincent

LIPE : Mme ODOT Pauline, M. PICARD Nicolas,

GPEI : Mme CARON Armèle, Mme DELAHAYE Francine

Excusées : Mme GARNIER Christine, Maire; Mme RYCKEBUSCH Ludivine, adjointe au service enfance ; M. DELPECH Fabien, coordinateur des accueils périscolaires ; M. DUPONT Christophe, responsable de l'accueil périscolaire élémentaire Maurice Lahaye ; Mme THOURY Isabelle, Elémentaire Maurice Lahaye ; Mme de LA RUFFIE Cécile, Maternelle Saint-Exupéry; Mme POITEAU Catherine, Elémentaire Fontaine Cornaille ; Mme TAJAN Véronique, Maternelle Fontaine Cornaille 2.

Ordre du jour :

- 1. Nouveau bulletin d'inscription (5^{ème} période)***
- 2. Ateliers, effectifs et bilan 4^{ème} période***
- 3. Prévisions NAP 5^{ème} période***
- 4. Evaluation concernant l'assouplissement des taux d'encadrement des accueils de loisirs périscolaires***
- 5. Révision du P.E.D.T***

1. Nouveau bulletin d'inscription

Pour ce nouveau bulletin, la phrase disant que si l'enfant n'avait pas rendu sa fiche, il ne serait pas inscrit aux activités a été supprimée car elle portait à confusion pour les enfants déjà inscrits à l'étude surveillée et au CLAS.

Les parents ont remarqué que sur le formulaire des écoles maternelles Fontaine Cornaille, il y avait deux colonnes avec un sens identique, à savoir : « pause récréative » et « départ à 16h15 ».

2. Bilan du 4^{ème} cycle : ateliers et taux de participation

A l'école maternelle Saint-Exupéry, 3 ateliers étaient proposés les lundis et mardis : « Eveil musical » / « En avant pour le Carnaval » / « Atelier 3D monde Sous-Marin »; 4 ateliers les jeudis et vendredis : « Jardinage » / « Danse » / « Eveil musical Piano » / « Arts plastiques » avec une moyenne de 9 participants par atelier sur les quatre jours. L'atelier « percussion » prévu en début de semaine a été annulé pour cause de désistement de la part de l'intervenant. .

A l'école élémentaire Maurice Lahaye, 2 ateliers ont été proposés les lundis et mardis : « Le saviez-vous ? Spécial Nature » / « DJ » avec une moyenne de 9 enfants par groupe; 3 ateliers les jeudis et vendredis : « Théâtre » / « D&CO, un cycle pour tout changer! » / « Multisport » avec une moyenne de 13 enfants par atelier.

Pour les écoles maternelles Fontaine Cornaille, 4 ateliers étaient proposés les lundis et mardis : « En route mais en sécurité » / « Mini-golf » / « Anglais » / « Théâtre » avec une moyenne de 9 enfants par atelier ; et 3 ateliers les jeudis et vendredis « 5 sens » / « Bienvenue dans mon jardin » / « Football » avec une moyenne de 7 participants par atelier (l'atelier « Percussion » a été supprimé par manque d'inscription).

Le temps « portes ouvertes » a été compliqué pour Mme JAME à cause du plan Vigipirate car elle devait faire des allers et venues pour ouvrir aux parents et refermer la porte.

En élémentaire Fontaine Cornaille, 1 atelier a été proposé les lundis et mardis : « Créé tes JO » avec 16 participants (les ateliers « Contes » et « StepAnDance » ont été annulés compte tenu du faible nombre d'inscrits) et 3 ateliers ont été mis en place les jeudis et vendredis : « Kapla'titude » / « J'apprends l'anglais » / « Initiation DJ » avec une moyenne de 4 enfants par atelier.

Les parents demandent à ce qu'il y ait une exposition des ateliers sur chaque site avec une idée d'expo photo/vidéo le jour de la kermesse à Saint-Exupéry par exemple. Cela pourrait inciter les parents à inscrire leurs enfants l'année prochaine.

3. Présentation du 5^{ème} cycle : ateliers à compter du 2 mai 2016

A Saint-Exupéry, 3 ateliers seront prévus sur les 4 jours : « Les super sportifs » / « Les mains vertes » / « Théâtre » les lundis et mardis et « Atelier Récup' » / « Eveil musical au piano » / « Passe ton permis » les jeudis et vendredis.

A Maurice Lahaye, 2 ateliers seront proposés les lundis et mardis : « Jardinage » / « Multisport : jeux collectifs » et 3 les jeudis et vendredis : « Marionnettes » / « Anglais » / « Multisport : jeux de lancer. »

Pour les écoles maternelles Fontaine Cornaille, 3 ateliers seront proposés les lundis et mardis : « Parcours moteur » / « Eveil musical » (avec création d'instruments) / « Attention danger » ; 2 les jeudis et vendredis : « Marionnettes » / « Danse du monde » les jeudis et vendredis.

A l'école élémentaire Fontaine Cornaille, 1 atelier est proposé les 4 jours : « Jeux pleine Nature » les lundis et mardis et « Initiation théâtre » les jeudis et vendredis.

On constate une baisse du nombre d'ateliers car les responsables de sites ont fonctionné différemment : durant les cycles précédents, plusieurs ateliers étaient proposés et si pour un d'entre eux il y avait moins d'inscrits, on le supprimait. Dorénavant, si un atelier a plus de 12 inscrits, une nouvelle activité est créée. Mais ce système a ses limites car cela ne peut pas être possible avec tous les ateliers : par exemple une activité sportive est plus compliquée à doubler qu'un atelier « marionnettes ».

4. Evaluation concernant l'assouplissement des taux d'encadrement des accueils de loisirs périscolaires : impact sur le travail des équipes, la qualité d'accueil, la qualité et la diversité des ateliers proposés, les différences éventuelles entre l'accueil des maternels et élémentaires

Les taux d'encadrement préconisés par l'Etat sont les suivants : 1 animateur pour 14 enfants en maternelles et 1 pour 18 en élémentaire, applicables sur toutes les activités périscolaires.

A Quincy-sous-Sénart, avant cette norme d'assouplissement des taux d'encadrement, nous appliquions la règle d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et un pour 14 en élémentaire. C'est un choix de la ville de conserver ces taux d'encadrement pour la sécurité des enfants.

Par ailleurs, nous précisons que si l'on suit la réglementation, le contenu et le suivi seraient moins importants ; le temps des NAP serait plus de la garderie et des activités libres.

Les parents d'élèves souhaitent comprendre l'enjeu et demandent s'ils doivent faire une démarche particulière, comme écrire un courrier exprimant leur désaccord avec la norme d'assouplissement du taux d'encadrement. Nous leur répondons que cela serait inutile mais qu'un rapport serait fait. Nous leur expliquons qu'à Quincy, cet assouplissement des taux n'a été utile qu'en cas d'urgence.

Les responsables de site expriment eux aussi leur désaccord avec cet assouplissement, évoquant à nouveau ce souci de suivi qui ne pourrait pas se faire si chaque animateur avait plus d'enfants sous sa responsabilité, les projets seraient moins élaborés et cela aurait un impact direct sur la sécurité des enfants et la qualité du travail.

Les parents apprécient cet effort et se sentent rassurés car nous gardons cette marge en cas d'afflux plus important.

5. Révision du P.E.D.T.

Il n'y a pas de modification de l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2016. Il n'y a donc pas lieu de réécrire le PEDT.

Cependant, il est envisagé de revoir la forme du PEDT pour plus de lisibilité, ce document étant un support pour les animateurs.

S'il y a des modifications, les membres du Comité de pilotage en seront informés pour validation.

Le prochain comité de pilotage aura lieu le
Mercredi 29 juin 2016 à 19h30
en salle du Conseil.